

Il auroit été surprenant, si vous n'aviez pas aussi cherché à jeter de l'odieux sur les membres de la cour d'enquête, la présomption est en effet contre le Colonel, et qui croira que le Colonel avoit raison ?..... Il ne falloit pas moins que donner à entendre que ces messieurs étoient prévenus contre votre Colonel et qu'ils ont excédé leur juridiction. Sur le premier de ces allégués, l'intégrité bien connue de ces Messieurs les met à l'abri de tout soupçon, surtout sur une assertion aussi vague de votre part; sur le second ils n'ont certainement pas besoin de justification. Que l'on voye l'ordre de référence; on y trouvera quel espèce de rapport ils devoient faire, et il est suffisant de mentionner que d'après tous les faits qui leurs ont été soumis de part et d'autre, la plainte du Col. Bourdage devant eux, et les ordres et papiers au soutien de la défense de Mr. Cartier qui contient l'aveu de tout les faits essentiels, le tout ensemble servant à établir l'état de la question, ils ont cru devoir rapporter Mr. Cartier innocent et la plainte vexatoire, et ils ont transmis leur rapport et tous les papiers qui leurs furent soumis. Qu'avoient ils de plus à faire. ?

*Il a en effet fallu beaucoup d'intrigues auprès de l'Adj. Gén. pour faire blâmer les membres de cette Cour d'Enquête. — Qui sait si quelques différends entre l'adj. Gén. et le président de la cour d'enquête n'y ont pas un peu contribué.

†Il est bien des gens qui après s'être trouvés présents à une Enquête ou à un plaidoyer s'en retournent sans connoître l'état de la question, et on leur pardonneroit cette erreur de jugement; mais si quelqu'un a vraiment déposé (comme l'on n'en peut douter) que les membres de la cour d'enquête refusèrent d'entendre le Col. Bourdage, sur la légalité de son ordre, il faut que leur mémoire les trahisse bien fort, pour ne pas en dire d'avantage. Le fait est que le Colonel soutenoit que son ordre devoit être obéi, légal ou non, et notre auteur semble encore soutenir avec lui que la Cour d'Enquête ne devoit pas s'occuper de cette question. Elle devoit sans doute trouver coupable de désobéissance à un ordre illégal ! Quelle absurdité !!